



Communiqué de presse

Mardi 28 avril 2020

Conseil de Paris : Discours d'Anne Hidalgo

Seul le prononcé fait foi.

Mes chers Collègues,

Je vous remercie d'être présents aujourd'hui pour ce Conseil de Paris exceptionnel que nous avons souhaité réunir tant il nous semblait impératif que la démocratie parisienne continue à vivre, à s'exprimer dans cette crise majeure que notre pays et notre ville traversent. Je tiens à remercier celles et ceux qui ont pris part à l'organisation de ce moment important, à Patrick Bloche mon adjoint, ainsi qu'à l'ensemble des présidentes et présidents de groupe qui font vivre ici l'expression de la pluralité démocratique. C'est aussi notre réponse à la crise sanitaire.

Avant de débiter mon propos, je tiens à adresser toute ma reconnaissance à Emmanuel Grégoire, mon Premier adjoint, et à Anne Souyris, mon adjointe en charge de la santé qui ont été à tous les instants à mes côtés. Merci à eux deux. J'associe à ces remerciements, le docteur Patrick Pelloux qui m'a accompagnée tout au long de cette crise.

Paris traverse, avec le monde, une crise inédite, de par sa nature, de par son ampleur, de par ses conséquences multiples, économiques, sociales, mais avant tout humaines.

Car si cette crise éprouve notre capacité de résistance, collectivement, elle est aussi vécue intimement par chacun d'entre nous.

Elle est vécue différemment selon que l'on soit touché directement ou indirectement, selon qu'on doive se rendre au travail ou qu'on puisse rester chez soi, selon qu'on vive en famille ou isolé, selon qu'on soit dans un environnement violent ou apaisé, selon qu'on mange ou non à sa faim.

Cette crise exacerbe les inégalités, met en lumière les injustices, rend inacceptable ce que la résignation du quotidien avait fini parfois à nous faire tolérer.

Je veux, au nom des Parisiennes et des Parisiens, partager la peine de ceux qui ont perdu un parent, un proche, un ami.

J'ai une pensée pour tous ceux qui s'en sont sorti mais qui mettront des semaines à s'en remettre.

Je veux saluer l'engagement de toutes celles et tous ceux qui, par leur travail, leur dévouement, leur engagement ont permis à notre ville de continuer à vivre.

Depuis le 17 mars dernier, les Parisiennes et les Parisiens sont confinés chez eux, ce qui représente un défi pour l'une des villes les plus denses du monde. Un défi pour celles et ceux qui vivent dans de petits appartements. Un défi pour les familles mais aussi pour les personnes seules et isolées. Un défi

lorsqu'on doit continuer à travailler, ou qu'au contraire on cherche du travail. Un défi, bien sûr, lorsqu'on est séparé des siens.

Alors que nous entamons la septième semaine de confinement, je veux saluer la patience, le sens des responsabilités et le civisme dont font très largement preuve nos concitoyens, en dépit de la dureté du confinement. Le respect des règles posées par le Gouvernement a permis de freiner la progression de l'épidémie de Covid-19 et éviter l'engorgement tant redouté des services de réanimation.

Dans ces services, partout en France et notamment en Île-de-France, qui reste, comme vous le savez, l'une des régions les plus touchées par l'épidémie, des soignants se battent jours et nuits pour sauver des vies.

Je veux ici dire très solennellement merci aux soignants, aux médecins de ville, aux infirmières, aux personnels de l'AP-HP et des cliniques privées, merci de prendre soin de nous.

Pour rendre hommage à ces femmes et à ces hommes, en première ligne dans la lutte contre l'épidémie, j'ai proposé à notre assemblée de leur décerner lors de sa prochaine réunion la Citoyenneté d'Honneur de la Ville de Paris.

Je tiens aussi, en votre nom adresser au nom des Parisiennes et des Parisiens notre reconnaissance profonde aux personnels intervenant dans les EHPAD.

Cette reconnaissance, elle va aussi bien sûr aux agents du service municipal parisien qui sont sur le terrain pour assurer la continuité des services publics indispensables : sécurité, propreté, accueil des enfants mais aussi services sociaux et funéraires, sous l'attentive direction de Pénélope Komitès. Titulaires ou volontaires, tous sont mobilisés pour que la ville puisse continuer à fonctionner, malgré tout. Leur dévouement et leur implication font honneur au service public parisien.

Et en votre nom, je veux leur dire merci comme je tiens bien sûr à remercier les pompiers, les policiers, les secouristes mais aussi les commerçants, les caissiers, les coursiers, les gardiens d'immeubles, les chauffeurs de taxi, les conducteurs de bus et de métro... En somme tous celles et tous ceux dont on ne parlait pas ou si peu.

Ils ont été là et grâce à eux notre ville a tenu le choc. Ils ont droit à notre immense gratitude.

Dès le début de la crise, avec Emmanuel Gregoire, mon Premier adjoint, avec les 20 maires d'arrondissement, avec mes adjoints, et je les en remercie, notre priorité absolue a été de veiller à ce que leurs missions s'effectuent dans des conditions qui préservent leur santé et leur sécurité. J'ai aussi demandé à ce que leur mobilisation soit reconnue de manière très concrète. J'ai donc souhaité qu'une prime leur soit versée dès la paie du mois d'avril.

Notre reconnaissance s'adresse aussi bien sûr aux agents qui travaillent à distance, ainsi qu'à celles et ceux que la situation empêche de travailler, mais qui, en restant chez eux, contribuent aussi à limiter les effets de cette crise sanitaire.

C'est ensemble, Parisiennes et Parisiens confinés, professionnels de la santé à l'hôpital et en ville, agents du service public sur le terrain et à distance, que nous traversons cette crise.

C'est ensemble, aussi, que nous affrontons la douleur de la perte, car cette épidémie a déjà emporté des proches, parents, amis ou collègues de travail, et aussi des agents de la Ville. Nos pensées vont vers leurs familles et leurs proches. Je vous propose de respecter une minute de silence en leur mémoire.

Les mesures déjà mises en œuvre

Face au virus, la Ville n'a pas tardé à agir en lien étroit et coordonné quotidiennement avec les autorités sanitaires, l'Assistance Public-Hôpitaux de Paris, le Préfet de police et le Préfet de région. Je les en remercie chaleureusement.

Dès les premiers signes de propagation de l'épidémie fin janvier, des dispositions ont été prises pour assurer la continuité du service public municipal. Au tout début de la crise, l'ensemble des personnels requis pour assurer les fonctions essentielles ont pu être équipés des protections nécessaires.

Pour moi, la protection des agents ne se discute pas. Et je le dis clairement aujourd'hui : il y aura des masques et il y aura des tests.

En complément, un dispositif complet d'information des Parisiennes et des Parisiens a été mis en place, via le site Paris.fr actualisé quotidiennement, et via le 3975 dont les équipes ont été renforcées et à pied d'œuvre 7 jours sur 7.

Pour assurer le respect des mesures de confinement, des fermetures ont été prononcées pour les espaces enregistrant une trop grande fréquentation, et la pratique de l'activité sportive a été encadrée. En coordination totale avec le Préfet de police, que je salue et remercie. Les agents de la DPSP, sous l'impulsion de Colombe Brossel, participent à l'application de ces mesures, en parfaite coordination avec la police nationale.

Dans tous les domaines essentiels, des mesures ont été prises que j'ai détaillées à l'ensemble des conseillers de Paris dans deux courriers du 4 et du 27 avril. Je ne reviendrai ici que sur certaines, pour vous parler ensuite de la stratégie que nous vous proposons d'adopter dans la perspective de la sortie de confinement.

Pour tout le temps que durera cette crise, la Ville entend se tenir aux côtés des personnels de santé. Depuis le 16 mars, nous avons mis à leur disposition une partie des stocks stratégiques de masques dont nous disposons. Plus de 5 millions de masques ont, au total, été distribués aux hôpitaux de l'AP-HP, aux structures accueillant les publics fragiles, dont bien sûr les EHPAD, dans l'objectif de permettre un port systématique du masque par les personnels, sans oublier les médecins de ville et les infirmiers pour qu'ils puissent continuer à être aux côtés des Parisiens.

Pour faciliter le travail de ces personnels, les bailleurs sociaux ont mis 240 logements à leur disposition, et un accueil exceptionnel de leurs enfants dans les crèches, écoles et collèges parisiens a été mis en place ; accueil qui a été étendu aux enfants de pompiers, de policiers, d'agents de service funéraire et de commerçants alimentaires.

La protection des personnes âgées est très vite apparue comme une priorité, en raison de leur fragilité face au virus. Plusieurs campagnes d'appels ont été menées via le dispositif CHALEX pour joindre les personnes âgées isolées et les orienter vers les services offerts par la Ville. Les équipes de « Paris en compagnie » ont été mobilisées pour être aux côtés de nos anciens. Des artistes sont venus leur donner un coup de main. Voilà un des nombreux exemples de solidarité. Il y en a eu tellement.

Concernant les personnes résidant en EHPAD municipaux ou privés, avec mes adjointes, Anne Souyris et Galla Bridier, nous avons pris très tôt des précautions afin qu'elles soient le moins possible exposées au virus. Pour faire face à la situation très difficile dans ces établissements, j'ai décidé, sans attendre, d'organiser un dépistage massif des personnels et des résidents, dépistage qui se poursuit et a été étendu aux établissements accueillant des personnes en situation de handicap et aux CHU.

Pour mettre à l'abri les publics vulnérables, 14 gymnases parisiens ont été proposés à l'État, en attendant des solutions individuelles plus adaptées. Durant la crise, 13 bains douches municipaux en cabine individuelle sont également ouverts gratuitement.

Pour lutter contre la précarité dans laquelle la crise a précipité de nombreuses personnes, avec Dominique Versini, nous avons renforcé l'aide alimentaire, en lien avec les associations et l'État. Chaque jour, 15 000 repas sont ainsi distribués à Paris, dans les restaurants solidaires du CASVP, devant les paroisses ou grâce aux maraudes de la Protection Civile et du Samu Social de Paris et grâce aussi à la solidarité et à la générosité des Parisiens.

Je veux saluer l'exceptionnelle mobilisation citoyenne sans laquelle rien de tout cela n'aurait été possible. Dès le début de cette crise, des milliers de Parisiennes et de Parisiens ont pris part aux actions de solidarité déployées avec les associations, soit de leur propre initiative, soit en réponse à

l'appel lancé par la Fabrique de la Solidarité. Cet élan nous rappelle l'engagement incroyable dont sont capables les Parisiens en toutes circonstances, mais aussi leur unité dans les épreuves. Mobilisée, la Ville le restera pour les familles, et notamment les plus démunies d'entre elles. Une aide financière exceptionnelle a d'ores et déjà bénéficié à près de 29 000 foyers et plus de 50 000 petits Parisiens, afin de pallier la fermeture des cantines scolaires et des marchés alimentaires.

Avec le confinement, avec mon adjointe Hélène Bidard, nous restons très attentifs aux violences conjugales et intrafamiliales, en lien avec les associations qui viennent en aide aux victimes, dont celles du réseau FNSF et bien sûr la Fondation des Femmes. Une quinzaine de logements ont été mis à disposition par la Ville pour les femmes et enfants victimes ayant quitté leur domicile en urgence.

Consciente, enfin, des effets profonds de cette crise sur le tissu économique parisien et francilien, et en particulier les restaurateurs et les entreprises culturelles et événementielles, la Ville a rapidement mis en place des mesures de soutien et d'accompagnement des entreprises de notre territoire, en complément des actions déployées par l'État et la Région Île-de-France.

Dans tous les domaines de l'action municipale, et en soutien de l'État sur les compétences de ce dernier, la Ville est donc pleinement mobilisée pour protéger les Parisiennes et les Parisiens et faire face aux conséquences de cette crise sanitaire.

Alors qu'une sortie de confinement se profile, notre objectif est de concilier la protection la plus forte, en particulier pour les plus fragiles, avec le maintien de la vie économique et sociale.

Les mesures envisagées dans le cadre du déconfinement

Avec les présidents de groupe, et je les en remercie, nous avons souhaité que la démocratie locale, pluraliste, continue à vivre. C'est la raison pour laquelle deux Conseils de Paris ont été convoqués, aujourd'hui 28 avril et le 18 mai prochain. En plus des réunions quotidiennes avec les Maires d'arrondissements et l'ensemble des groupes politiques, ces séances nous permettront de construire ensemble, dans le cadre d'un débat démocratique, des mesures pour organiser le déconfinement, mesures qui s'articuleront autour de quatre piliers : faciliter la protection pour soi et les autres ; adapter le fonctionnement de la Ville ; accompagner les plus vulnérables ; soutenir les forces vives de notre Ville.

Se protéger soi et les autres

D'ici à la découverte d'un vaccin et de traitements efficaces, le meilleur rempart contre le virus reste le respect des mesures de distanciation physique et des gestes barrières indiqués par les autorités sanitaires, un défi dans une ville aussi dense que Paris.

C'est pourquoi j'ai décidé de faire fabriquer en urgence 2,2 millions de masques lavables et réutilisables 10 à 20 fois, pour équiper les Parisiennes et les Parisiens. Ces masques en tissu répondent aux normes fixées par les autorités sanitaires. Ils sont en cours de fabrication en France, à Paris même pour certains. Ils seront très bientôt disponibles et seront gratuits. Merci à Jean-François Martins, d'avoir piloté ce projet ambitieux dans des délais pour le moins contraints.

En lien avec les opérateurs de transport et les commerces, et sous l'impulsion de Paul Simondon, nous allons aussi faire en sorte d'installer des distributeurs de gel hydro-alcoolique et de savon dans les équipements publics et partout dans l'espace public. Là encore, nous veillerons à soutenir la production locale.

Les campagnes de dépistage, qui sont la seule façon de connaître l'étendue de l'épidémie, et donc d'en maîtriser les conséquences, vont être étendues aux agents municipaux, et en premier lieu ceux qui sont en contact avec le public.

Proposer un hébergement individuel des malades

En partenariat avec une coalition d'acteurs, AP-HP, professionnels de santé, acteurs de la médecine de ville, le groupe Accor et tous ceux qui veulent s'y joindre, nous avons lancé une opération appelée

« Covisan ». Merci à Jean-Louis Missika qui a piloté pour la Ville ce dispositif. Il s'agit de mettre à disposition des chambres d'hôtel à proximité des hôpitaux. Les personnes testées positives au Covid-19 pourront ainsi, si elles le souhaitent, disposer d'une chambre, pendant deux semaines, c'est-à-dire le temps de la quatorzaine, dans des hôtels parisiens. Elles y disposeront d'un suivi médical et d'un accompagnement adapté. Cette action doit nous aider à éviter les reprises de propagation du virus en évitant les sur-contaminations familiales ou de voisinage.

Adapter le fonctionnement de la Ville

La réouverture annoncée des crèches, écoles et collèges soulève de nombreuses questions, alors qu'un déconfinement progressif est préconisé. Le Président de la République s'est prononcé pour un retour à l'école basé sur le volontariat des parents et sur la prise en compte des spécificités locales. Nous donnerons priorité à ceux qui sont en première ligne, indispensables aux services publics essentiels, et au début de la relance de l'économie parisienne. La situation des familles monoparentales et des enfants handicapés sera également prise en compte. Paris et de manière plus générale la région Île-de-France comptent parmi les territoires où l'épidémie s'est déployée avec une acuité particulière. Cette réouverture devra donc être très progressive et actualisée en fonction de la tension qu'exercera l'épidémie sur le système de santé parisien.

Pour sécuriser les déplacements des Parisiens, nous demandons que le port du masque soit obligatoire dans les transports et que du gel hydro-alcoolique soit disponible dans les stations de métro. Nous veillerons à ce qu'il en soit de même aux arrêts d'autobus et de tramway ainsi que dans les stations Velib.

Avec le Préfet de la Région Île-de-France, la Présidente de Région et les présidents de départements avec qui Paris siège au sein d'Île-de-France Mobilités, nous allons travailler au développement de pistes cyclables, notamment le long des lignes de métro 1, 4, et 13.

Il s'agit d'éviter un retour à l'usage de la voiture, dont les émissions aggraveraient la crise sanitaire, et de limiter le plus possible le nombre d'usagers du métro. Nous allons encourager les déplacements à pied et à vélo. Nous mènerons ce travail en concertation avec les territoires et communes limitrophes ainsi que la Métropole du Grand Paris. Nous allons ouvrir de nouveaux parkings relais aux portes de Paris.

Accompagner les plus vulnérables

Nous mesurons chaque jour combien cette crise révèle et amplifie les inégalités sociales. C'est pourquoi nous poursuivons notre action spécifique à destination des plus vulnérables. J'ai déjà évoqué les personnes âgées isolées ou fragiles, les familles à faibles revenus, les personnes en situation de handicap, mais nous n'oublions pas non plus les étudiants et locataires du parc social parisien.

Soutenir la société parisienne et les forces vives de notre ville

Nous resterons aussi attentifs aux difficultés de la société civile, car d'elle dépend la reprise de l'activité. Chaque semaine, la Ville échange avec les acteurs économiques pour accompagner les commerçants, les acteurs culturels et les professionnels parisiens. Nous avons d'ores et déjà créé un annuaire des commerçants qui proposent des livraisons à domicile. Dans l'attente de la reprise des marchés alimentaires souhaitée par la Ville, un système de commande et de retrait à l'entrée des marchés couverts de paniers alimentaires a aussi été mis en place. Enfin, dans les tous prochains jours, les Parisiennes et les Parisiens pourront commander en ligne et recevoir chez eux des produits de leurs commerçants des marchés découverts.

Des mesures supplémentaires seront prochainement décidées afin de soutenir ceux qui sont le plus gravement affectés.

Je souhaite terminer mon propos sur la question démocratique et de l'engagement citoyen. Nous avons tous constaté la richesse infinie des réponses à cette crise sanitaire apportées spontanément par les Parisiennes et les Parisiens. Demain, nous catalyserons ces énergies en permettant à toutes celles et tous ceux qui le souhaitent de devenir volontaires de Paris et d'être accompagnés dans cette démarche en termes de formation.

Dans la réponse à la crise sanitaire, nous donnerons toute sa place à la jeunesse parisienne notamment grâce à un ambitieux programme de recrutement de services civiques.

Enfin, une assemblée citoyenne viendra renforcer nos mécanismes de démocratie participative pour associer toujours plus, toujours mieux, les Parisiennes et les Parisiens à la prise des décisions qui les concernent. Cette démarche, qui s'inscrit dans le droit fil du conseil municipal citoyen, est encore plus nécessaire, je dirais même indispensable, dans un contexte marqué par un accroissement des incertitudes.

Mes chers collègues,

La route est encore longue d'ici à ce que nous puissions renouer avec une vie normale. Cette crise sans précédent nous oblige à rester humbles dans l'espoir de victoire, agiles dans les combats, unis face à l'épreuve : celle que nous traversons et celle qui nous attend.

Car ne nous y trompons pas : le plus dur est devant nous.

C'est pourquoi je vous invite à rester rassemblés, car nous avons besoin de toutes les forces disponibles pour relever Paris. Nous le devons aux Parisiens qui nous montrent la voie. Avec eux, nous y arriverons.

Dans ces moments exceptionnels, je sais aussi que je peux compter sur les élus parisiens et d'arrondissement. C'est aussi la force de notre ville. Du fond du cœur, mes chers collègues, je tiens à vous en remercier.

Contact presse :

Service de Presse – 01 42 76 49 61 – presse@paris.fr